

### Les subsides

dont le programme d'expansion en cours ferait passer sa production d'environ 130 000 à environ 150 000 barils par jour; on pourrait ainsi espérer doubler la production dans les années 90. Le gouvernement de l'Alberta a déjà fourni une étude préliminaire de 85 millions de dollars sur la possibilité de réaliser une expansion dans les années 1990 qui soit supérieure à celle qui est déjà en cours.

Il a été intéressant de voir juste avant Noël le secrétaire parlementaire être tenu responsable, pour ainsi dire, de la décision du gouvernement du Canada de ne pas encourager l'exploitation des sables bitumineux de la région d'Athabasca. Voilà qui caractérise bien l'attitude intransigeante et obstinée du gouvernement, à savoir que le secrétaire parlementaire et le vice-premier ministre, qui s'occupent tous les deux de cette exploitation, aient été éconduits par le premier ministre (M. Mulroney) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Un éditorial paru dans le *Edmonton Journal* du 6 janvier 1987 l'annonce très brièvement. En voici le gros titre: «Ottawa refuse d'assurer la sécurité de l'énergie» et on peut lire dans l'article:

En refusant de prolonger les garanties de prêt fédéral pour l'expansion de l'usine Syncrude, le ministre de l'Énergie Marcel Masse a fait mentir le premier ministre Brian Mulroney.

Il y a à peine six semaines, le premier ministre a garanti que le gouvernement fédéral accorderait plus d'argent et d'attention pour mettre en valeur les sables bitumineux de l'Alberta. Il a déclaré à Calgary: «Nous avons l'intention de faire bien davantage, Syncrude joue un rôle important dans la sécurité de l'approvisionnement au Canada. Le gouvernement fédéral a accordé une aide, une aide importante, mais insuffisante à une époque où les prix s'effondrent sur le marché international».

● (1540)

La Chambre reconnaît sans doute la tendance constante à l'exagération du premier ministre. Les Canadiens en sont pour leur part fort conscients.

Dans sa page éditoriale du 6 janvier, le *Edmonton Journal* ajoute ceci:

Ce gouvernement a refusé de respecter un engagement de longue date pris envers l'usine de valorisation du brut de Husky Oil à Lloydminster.

D'autant plus important qu'il . . .

. . . le gouvernement . . .

. . . aurait fait preuve de bonne foi, et il aurait ainsi prouvé sa sincérité quand il a promis en juillet 1984 de faire de l'Ouest un partenaire à part entière dans la Confédération canadienne.

La décision du gouvernement de ne pas accorder d'aide supplémentaire pour le projet de la Syncrude, ou même de l'encourager, est en partie à l'origine, j'en suis persuadé, de la formation d'un nouveau parti de droite à Vancouver en fin de semaine dernière. Beaucoup de conservateurs albertains ne supportent tout simplement pas le premier ministre et ses politiques énergétiques dans l'Ouest.

Le *Calgary Herald* a publié en page éditoriale, le 6 janvier 1987, un article également succinct. Voici ce qu'on y dit:

S'il faut encore faire la preuve que Marcel Masse est dépassé par son poste de ministre de l'Énergie du Canada, il n'y a qu'à penser au refus d'Ottawa d'aider le projet d'expansion de Syncrude.

Étant donné le peu de prévoyance de Masse au sujet de la sécurité à long terme de l'approvisionnement, ce refus de la part d'Ottawa n'étonne guère. On peut déplorer que les Albertains se soient résignés à un tel traitement de la part d'un gouvernement qui se satisfait apparemment des attitudes mesquines et arrogantes d'un homme à qui échappent toutes les subtilités de l'important portefeuille qui lui a été confié.

Un autre éditorial signé Goeff White, paru trois jours plus tard, le 9 janvier, était intitulé : «Le refus d'aider Syncrude est conforme à la politique». On y lit:

À l'été de 1985, le gouvernement fédéral a autorisé Petro-Canada à emprunter 1,6 milliard de dollars pour acquérir les installations de raffinerie et les stations-service de Gulf Canada, sur l'avis de quatre ministres seulement.

Si Mulroney et Mazankowski avaient été vraiment résolus à apporter leur aide, elle aurait été accordée. L'empressement du député d'Athabasca, Jack Shields, à se présenter comme le bouc émissaire pour la décision d'Ottawa est amusant, mais sans rapport avec la question.

Il est pour le moins ridicule que le député d'Athabasca évoque le projet Syncrude comme preuve d'une politique énergétique compétente de la part du gouvernement.

La motion dont la Chambre est saisie déclare:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir omis à de nombreuses reprises de protéger la souveraineté et l'indépendance économique du Canada comme le démontrent les efforts faibles et futiles manifestés contre l'avis 256 de la *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis, qui porte sur les coûts de transmission du gaz canadien, et la servilité avec laquelle il permet la prise de contrôle, par des intérêts étrangers, de sociétés et des ressources naturelles du Canada.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a affirmé que le gouvernement s'était engagé à accroître la propriété canadienne. Il a parlé d'une hausse de 42 à 48 p. 100 en soutenant qu'elle était attribuable à une meilleure exploitation des ressources par les Canadiens. Mais quand on examine cette hausse de près, on constate qu'elle est due en très grande partie à l'acquisition de la société américaine Gulf Oil Company par Petro-Canada et les frères Reichmann. Bien sûr Petro-Canada a exigé un engagement de plus de 1 milliard de la part du gouvernement fédéral et les frères Reichmann ont exigé une bonification fiscale dont c'est l'État fédéral qui essentiellement fait tous les frais. Le gouvernement a beau affirmer que ce sont ses politiques qui ont fait monter en flèche le taux de participation canadienne, en fait c'est dû surtout à cette transaction.

Le ministre a parlé de la réduction de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières dans le cadre de la politique énergétique conservatrice, mais il n'a pas dit que les conservateurs ont aboli cette taxe à leur corps défendant, ayant failli perdre une élection partielle dans l'ouest du Canada. D'ailleurs, les subventions du Programme d'encouragements pétroliers qui étaient essentiellement financées par la TRPG ont été interrompues au printemps de 1986, mais la TRPG n'a été abolie à contrecœur qu'à l'automne de 1986, après de fortes pressions de la part du gouvernement albertain. Donc, les gains de propriété canadienne ne sont pas tellement spectaculaires.

Voyons Dome Petroleum. Une part importante de son capital est étrangère, mais elle est dirigée par des Canadiens. Amoco ne s'est guère montrée intéressée à augmenter la participation canadienne et nous considérons son offre comme une nouvelle étape dans l'approche générale du gouvernement à la politique que le premier ministre avait exposée à l'automne de 1984 à New York quand il a dit à l'Economic Club que le Canada ouvrirait la porte aux investissements et aux acquisitions. C'est évidemment ce que nous voyons ici, et c'est la raison d'être de la motion en discussion aujourd'hui.

La semaine dernière M. Stacey a comparu devant le comité. Comme par hasard il a annoncé subitement qu'Amoco allait vendre des actions aux Canadiens. Il n'y a pas de précisions quant au nombre des actions, mais l'annonce de cette décision de vendre des actions aux Canadiens s'inscrit probablement